

Tuer le ver

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 28

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

société, depuis le diplomate élégant et musqué jusqu'à l'ouvrier endimanché.

Cependant la faveur publique semble se tourner aujourd'hui du côté du *chapeau rond*, coquet, distingué et commode tout à la fois. Mais n'ayez crainte, cette faveur n'est qu'apparente, et je défie un « homme bien élevé » de se présenter dans un salon avec une telle coiffure.

Nous avons aussi le *chapeau melon*, ainsi nommé parce qu'il couvre le cerveau vide des gandins.

Le *chapeau de feutre* est celui des gens économes qui veulent que leur coiffure soit à l'abri des intempéries de notre climat. Il est hideux, mais il dure soixante-douze ans — ce qu'assurent les hommes soigneux.

Il y a encore le *chapeau Gibus*, destiné à tous ceux qui vont au bal ou au spectacle. Celui-ci, qui se transforme à volonté en galette, comme vous savez, a été inventé pour l'usage des gens qui ne veulent pas être embarrassés outre mesure par leur coiffure, et qui veulent encore moins que la dite coiffure leur soit soustraite dans les vestiaires ou dans les antichambres, endroits familiers dans lesquels on la leur remplaçait par un affreux chapeau gras de quarante sous. Le *gibus* pare à ces inconvénients, puisqu'on peut aisément le tenir sous le bras tout en valsant avec une riche héritière; au besoin même, on pourrait le placer dans son portefeuille.

Nous avons après cela le *chapeau tromblon*, cher aux Auvergnats. Celui-là est-ce qu'on peut appeler un vrai chapeau: il a des bords, mais ces bords n'ont pas de bornes. Attrapez donc un coup de soleil avec ça!

Le *chapeau ciré* est l'apanage de tous les pauvres diables en uniforme que leur profession met souvent dans le cas de recevoir une pluie abondante, généreuse et prolongée. Il est le lot des cochers de fiacre ou d'omnibus, de facteurs de la poste et des employés du télégraphe.

Il y a encore le chapeau de paille, mais qui n'est porté que pendant une très petite partie de l'année. Cette famille, du reste, est divisée en plusieurs genres, dont les principaux sont le chapeau de paille d'Italie et le Panama. Ce dernier est inventé depuis peu d'années seulement.

L'Amérique nous a fourni la première des cols et des manchettes de papier, dont on fait un grand usage aux Etats-Unis. Elle fabrique des chapeaux de papier qui ressemblent merveilleusement à ceux de paille. La confection en est très simple. A l'aide de la gavalnoplastie, on recouvre un panama d'une couche métallique, qui devient ensuite le moule des chapeaux de papier. Dans ce moule, on verse la pâte liquide de papier que l'on presse ensuite et laisse sécher. Un enduit les rend, après cela, imperméables et leur donne la couleur désirée. Ces nouvelles coiffures sont d'une souplesse et d'une légèreté extrêmes. Bien plus élastiques que les panamas, elles sont moins exposées à des déchirures. Enfin le prix en est incroyablement minime.



Tuer le Ver.

La plupart des ouvriers, avant de se mettre au travail, boivent un verre ou un petit verre en cassant une croûte. Souvent même ils boivent sans rien casser du tout. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, les Vaudois surtout. Mais ils n'avouent pas toujours franchement cette passion, et ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent: ça réveille! les autres: ça réchauffe! ou: ça ravigotte! Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant: *ça tue le ver*.

Quel est donc ce ver qu'il s'agit de mettre à mort quotidiennement? — Le ver veut-il ici dire, d'une manière générale, les vers; ou bien représente-t-il le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de ver solitaire; ou bien encore fait-il allusion à ce ver rongeur qui, au figuré, signifie peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* serait synonyme de *noyer son chagrin*? — Certes, il est permis d'hésiter entre ces diverses hypothèses.

Cependant, cette locution a son explication historique, si l'on remonte à l'époque de François I^{er}. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là: « Au dict an 1519, en Juillet, mourut subitement la femme de M. la Ver-nade, l'un des maîtres des requestes du roy, et fille de feu général Briconnet d'Orléans; dont elle fut overte, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puy y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le dit ver mourut. Parquoi il ensuyt qu'il est expédient de prandre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prandre le ver. »



Société des sciences naturelles.

Séance du 7 juillet.

M. le prof. Louis Dufour a montré le phénomène de l'absorption de l'hydrogène par le palladium sous l'influence de la pile. Pour mieux faire ressortir ce phénomène, M. Dufour a répété une expérience récente de M. Dumas; un des côtés d'une lame de palladium était verni; l'autre côté étant libre absorbait seul l'hydrogène et, acquérant plus de volume, il produisait une courbure très visible de la lame.

M. Cauderay a présenté à la Société un appareil destiné à appeler isolément les différentes stations d'une ligne télégraphique. Cette invention, encore nouvelle, devra recevoir la sanction de l'expérience; telle qu'elle est, elle honore notre intelligent et actif compatriote.

M. le docteur Duplessis a envoyé à la Société un travail intéressant sur les algues blanches qui forment le dépôt d'apparence laiteuse (glairine barégine) des eaux minérales d'Yverdon. Plusieurs personnes ont pensé que des molécules de soufre se trouvaient dans les fines divisions de ces algues. Après des recherches microscopiques et chimiques, M. Duplessis a reconnu que les tubes de cette algue d'un diamètre de $\frac{1}{300}$ à $\frac{1}{1400}$ de mm ne contiennent pas du soufre, mais une substance grasse à laquelle est peut-être due une partie des précieuses qualités des eaux d'Yverdon.

M. l'ingénieur Guillemin a décrit une pile électrique très portable et qui ne nécessite pas tout un attirail de substan-